



Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du JEUDI 16 JANVIER 2020 à 18h00

Date de convocation : 9 janvier 2020

Délibération
N°C2020_05

Membres en exercice :	79
Votants :	61
Suffrages exprimés :	61
Pour :	61
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie BAT

PRESENTS : Yamina ABED, Didier ALDEBERT, Jacques BASCOU, Marie BAT, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Jacques BLAYA, Didier BOUSQUET, Martine CADENA, Jean-Paul CESAR, Didier CODORNIU, Georges COMBES, Marie-Christine DELRIEU, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Alain FABRE, Serge FUSTER, Héléne GIMON, Catherine GOUIRY, Janine GROSBARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Christian LAPALU, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Eric MELLETT, Carmen MOUTOT, Rabiye MONTOR, Jacques PAIRO, Jacques POCIELLO, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Jeanne-Maryse SEGUI, Guy SIE, Céline SORIANO, Marcel TUBAU, Magali VERGNES, Boris VIVEN

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : Catherine BOSSIS, Marc ORTIZ, Yves PENET, Michel PY, Nicolas SAINTE-CLUQUE,

EXCUSES : Xavier BELART, Cyrielle BOUISSET, Robert DEJEAN, Marie-Noëlle GARBAY, Gilles LAUR, Ophélie LE BERRE, Dominique MARTIN-LAVAL, Sandrine MONTAGNE, Gaëlle PAVAN, Héléne SANDRAGNE, Zohra TEGGOUR, Alain VICO,

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : Catherine BOSSIS (jusqu'à la délibération N°C2019_04), Alain BOUTON (jusqu'à la délibération N°C2019_12), Marc ORTIZ (jusqu'à la délibération N°C2019_06), Yves PENET (jusqu'à la délibération N°C2019_06), Michel PY (jusqu'à la délibération N°C2019_12), Nicolas SAINTE-CLUQUE (jusqu'à la délibération N°C2019_07), Gérard SCHIVARDI (jusqu'à la délibération N°C2019_06)

EXCUSES AVEC PROCURATION : Sylvie ALAUX, Yves BASTIE, Roger BRUNEL, Claude CODORNIU, Jean-Pierre COURREGES, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Tristan LAMY, Jean-Michel MONIER, Didier MOULY, Eric PARRA, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Marie-Christine THERON-CHET,

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : Alain BOUTON (à partir la délibération N°C2019_13), Gérard SCHIVARDI (à partir la délibération N°C2019_07)

Nomenclature Etat : Fonction publique – Personnel titulaires et stagiaires de F.P.T.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Rapport annuel 2019 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Par son statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de ses politiques, par sa capacité d'animation du territoire, le Grand Narbonne est un acteur essentiel de l'action publique pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Conformément aux dispositions de l'article L2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport en annexe fait état du bilan 2019 concernant la situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes selon trois thématiques :

- un volet interne relatif à la politique de ressources humaines du Grand Narbonne ;
- un volet territorial sur les politiques menées et les actions d'amélioration engagées sur le territoire ;
- un volet spécifique relatif à la mise en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics.

Vu en Commission 1 du 06 janvier 2020,

A l'unanimité, le Conseil décide :

- De prendre connaissance du rapport 2019 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, tel que ci-annexé ;
- D'attester de la présentation du rapport annuel 2019 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement aux débats sur le projet de budget 2020 ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce jointe à la délibération :

Rapport 2019

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,


Jacques BASCOU

